

Conseil d'établissement
Année scolaire 2020-2021

Calendrier des rencontres

- 📌 Mardi, 27 octobre de 18h à 20h
- 📌 Mardi, 1^{er} décembre de 18h à 20h
- 📌 Mardi, 23 février de 18h à 20h
- 📌 Mardi, 27 avril de 18h à 20h
- 📌 Mardi 1^{er} juin de 18h à 20h

Il est à noter que les séances du conseil se déroulent
via la plateforme zoom cette année.

Un avis vous sera
envoyé avant
chaque rencontre
pour vous
permettre de faire
partie du public.

